

Lancement de la campagne de sensibilisation estivale à la sécurité routière par Vivo Energy Maroc et le CNPAC

- **Plus de 10 000 automobilistes sensibilisés aux dangers de la route**
- **Vivo Energy Maroc engage ses ressources et met à disposition son réseau autoroutier de stations-service Shell.**

Casablanca, le 26 juillet 2017 - Vivo Energy Maroc, l'entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution de carburants et lubrifiants de marque Shell et de gaz de pétrole liquéfié de marque Butagaz au Maroc, lance en partenariat avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC), une vaste opération de sensibilisation à la sécurité routière en période estivale du 28 au 30 juillet 2017.

Trois journées de sensibilisation des automobilistes aux dangers de la route sont prévues à ces dates. Sept stations-service Shell situées sur des axes autoroutiers stratégiques qui connaissent un trafic important pendant la période estivale participent à cette opération. L'objectif est de permettre aux conducteurs de bénéficier de conseils pratiques pour s'assurer d'une bonne conduite sur les routes et améliorer la sécurité de tous les usagers.

« Vivo Energy Maroc renouvelle son engagement en matière de sécurité routière à travers l'organisation de cette sixième opération de sensibilisation estivale des automobilistes avec le CNPAC. Nous sommes très fiers du partenariat de longue date qui nous lie avec le CNPAC et qui se manifeste à travers une grande diversité d'initiatives. Notre ambition est de renforcer nos actions pour contribuer à sauver toujours plus de vies » a déclaré M. Asaf Sasaoglu, Président Directeur Général de Vivo Energy Maroc.

Le CNPAC considère que la période estivale se caractérise par un trafic très intense comparativement aux autres mois de l'année. L'essentiel de ce trafic est supporté par le réseau des routes nationales et autoroutes avec 30% du réseau qui supporte plus de 65% du trafic. On observe une forte mobilité de la population sur les axes routiers et autoroutiers qui coïncide avec le retour des MRE avec plus de 500.000 véhicules qui s'ajoutent au parc automobile national. Tout cela induit un trafic routier intense sur le réseau routier national. Dans ce contexte, le CNPAC, en partenariat avec Vivo Energy Maroc, mobilise plusieurs ressources humaines et financières dans le but de réussir les actions de communication, de sensibilisation et d'éducation routière programmées durant cette période de l'année.

A l'occasion de cette nouvelle campagne de sensibilisation menée par Vivo Energy Maroc et le CNPAC, des animateurs donnent à plus de 10 000 automobilistes des conseils sur les comportements à risque à éviter sur la route, tels que l'usage du téléphone portable ou le non-respect des distances de sécurité. Ils proposent également un quiz aux clients des stations-service Shell, à l'issue duquel les conducteurs ayant répondu correctement se voient remettre un kit de sécurité complet avec un pack de coloriage relatif à la sécurité routière pour les enfants.

L'engagement de Vivo Energy Maroc pour la sensibilisation à la sécurité routière dénote d'une réelle politique de gestion de la sécurité. L'entreprise a mis en place depuis plusieurs années un programme



intégral de sécurité routière qui porte ses fruits permettant à Vivo Energy Maroc de poursuivre son engagement en tant qu'entreprise pionnière et leader en matière de sécurité. Il vise à faciliter un changement culturel dans les comportements liés à la sécurité routière auprès de ses collaborateurs, du grand public en général et chez les enfants en particulier. Vivo Energy Maroc travaille à cet effet en étroite collaboration depuis plus de dix ans avec le CNPAC pour l'amélioration de la sécurité sur les routes marocaines.

Fin

À propos de Vivo Energy Maroc

Avec pour vision de devenir la société d'énergie la plus respectée d'Afrique, Vivo Energy Maroc la société qui distribue et commercialise les carburants et lubrifiants de marque Shell, a été fondée en 2011. La marque Shell est présente au Maroc depuis 1922. Vivo Energy Maroc a une capacité de stockage de carburant de 198 176 m³ et 330 stations-service, dont de nombreuses offrent des méthodes de paiement facile par Cartes Shell ainsi que des boutiques. Vivo Energy Maroc compte 600 employés. La société est reconnue comme étant le leader du secteur pétrolier, et est réputée pour les normes qu'elle met en place et défend en matière de sécurité.

Vivo Energy fournit des solutions de haute qualité aux particuliers et aux entreprises dans les pays suivants : Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Ghana, Guinée, Île Maurice, Kenya, Mali, Madagascar, Maroc, Mozambique, Namibie, Ouganda, Sénégal et Tunisie. Elle offre des carburants, lubrifiants, services de paiement par carte, boutiques et autres services, comme la vidange et le lavage de voiture. Elle fournit également aux entreprises des carburants, lubrifiants et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) dans divers secteurs, comme la marine, les mines et la manufacture. Le carburant d'aviation est vendu à ses clients dans 23 aéroports, par le biais d'un partenariat avec Vitol Aviation.

La société emploie environ 2360 collaborateurs, gère plus de 1780 stations-service sous la marque Shell et a accès à une capacité de stockage d'environ 900 000 mètres cubes. Shell and Vivo Lubricants dispose d'une capacité de mélange de l'ordre de 124 000 tonnes métriques dans des installations implantées dans six pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Maroc et Tunisie), où sont produits les lubrifiants de marque Shell.

Pour plus d'informations sur Vivo Energy, veuillez consultez :
www.vivoenergy.com
Twitter: #VivoenergyMaroc et Facebook: Vivo Energy Maroc

A propos du CNPAC

Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation est un établissement d'utilité publique institué par décret n° 2-72-275 du 27 Rajab 1397 (15 juillet 1977). Le Comité est soumis au contrôle technique du Ministère de l'Équipement et du Transport et au contrôle financier du Ministère des Finances conformément à la législation en vigueur. Le statut d'établissement d'utilité publique est la forme juridique qui a permis de faire du CNPAC une entité hybride qui réunit des acteurs des secteurs publics et privés engageant de nombreux intervenants à débattre de la problématique des accidents de la circulation, prendre conjointement des décisions pour harmoniser les actions préventives et curatives et optimiser l'utilisation des moyens de lutte contre les accidents de la circulation.

Missions :

- Etudier et proposer aux autorités compétentes, toutes mesures destinées à réduire le nombre des accidents de la circulation.
- Participer par tous les moyens, notamment d'information, à l'éducation du public.



- Participer à l'effort d'équipement des services de la sécurité routière en mettant à leur disposition les moyens matériels et en assurant leur formation à leur utilisation.

Actions :

Actions de « marketing » et de communication / Vulgarisation des mesures, lois et règlements / Présence continue et permanente des messages de la sécurité routière via tous les média / Contact direct avec les usagers de la route par le biais des actions événementielles à fort impact sur l'utilisateur de la route / L'investissement dans l'éducation des jeunes générations à la sécurité routière Relations de publiques auprès des leaders d'opinions, prescripteurs, ONG et toute institution susceptible de participer aux efforts de lutte contre la délinquance routière / Veille technologique et médiatique / Suivi et évaluation des actions de communication / Participation à l'équipement des services en charge du contrôle.